

L'INDUSTRIE

L'ÉTUDE PAR UN COMITÉ DE L'ACCORD
SUR L'AUTOMOBILE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie. Vu le malaise qui persiste dans l'industrie de l'automobile par suite des licenciements permanents et des arrêts de travail pendant des périodes données, le ministre songerait-il à déferer l'accord sur l'automobile à un comité permanent de la Chambre des communes ou à un comité mixte de la Chambre et de l'autre endroit afin de s'assurer si l'on doit attribuer ces licenciements et ces arrêts de travail audit Accord ou à d'autres causes?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Il a été assez clairement établi qu'au cours de l'année, en comparaison avec les années précédentes, la demande d'automobiles a baissé. La baisse de la demande amène évidemment celle de la production et sa conséquence normale: les licenciements. Telles sont les étapes de la situation actuelle et j'estime inutile d'examiner à nouveau cette série d'événements.

Le député n'ignore pas qu'on doit procéder, au cours de l'année, à une revision complète et détaillée du pacte automobile, ce qui serait peut-être une meilleure façon de procéder.

L'hon. M. Starr: Je voudrais poser une question supplémentaire. La revision complète et détaillée dont parle le ministre s'effectuera-t-elle en comité en présence de témoins?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, la revision dont je parle, et dont les résultats seront rendus publics, sera l'œuvre des gouvernements des deux pays.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

NEW-WATERFORD (N.-É.)—LA GRÂCE D'UN
CONSEILLER MUNICIPAL INHABILE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au solliciteur général en lui rappelant que nous n'avons tous deux échangé que très peu d'éléments d'information. Il s'agit d'un conseiller municipal de New-Waterford empêché récemment d'assumer ses fonctions à

cause d'un incident survenu il y a bien des années lorsqu'il était adolescent. Le ministre songerait-il à faire grâce à cet homme à cause de la vie exemplaire qu'il a menée depuis lors? Je ne suis pas tout à fait sûr que la chose soit possible, mais les citoyens de New-Waterford ont fait connaître leur décision en l'élisant.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que cette question puisse être posée en ce moment. Elle a peut-être un caractère urgent qui m'échappe mais, en général, une question pareille devrait être inscrite au *Feuilleton*.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, il y a urgence parce que ce jeune homme a commis un délit en faisant une fredaine, il y a une dizaine d'années, et parce que ce délit rend passible d'une peine de pénitencier, il est maintenant chassé de la vie publique. Je crois que le ministre devrait en parler, surtout pendant cette année du centenaire quand il est tant question d'amnistie. Le gouvernement songerait-il à accorder des pardons à ceux qui, après avoir commis des erreurs, il y a plusieurs années, les ont fait oublier de sorte que les conséquences de ces délits passés ne les empêcheront pas d'accéder à ces postes que peuvent normalement atteindre les bons citoyens?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai encore des doutes quant à l'urgence du cas soulevé par l'honorable député de Cap-Breton-Sud, mais puisque le ministre semble désireux de répondre aux deux honorables députés, je suis sûr qu'il devrait avoir la parole.

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je suis prêt à m'occuper immédiatement du cas particulier soulevé par le député de Cap-Breton-Sud, et j'aimerais à fournir au très honorable chef de l'opposition l'assurance que nous nous occupons actuellement d'un grand nombre de demandes de pardon. Elles sont considérablement plus nombreuses ces derniers mois.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, puis-je rappeler à la Chambre que la question a une certaine urgence? Les habitants de cette ville se trouvent privés du représentant qu'ils ont élu. Une élection partielle aura lieu bientôt, ce qui indiquerait aussi qu'il est urgent d'habiliter cet homme à remplir le poste que les gens lui ont confié.